les femmes et les hommes

Position des Verts sur les femmes et les hommes

Les droits de l'homme sont aussi les droits de la femme

En démocratie, la participation des femmes ne va pas de soi, c'est le moins que l'on puisse dire. Le slogan des féministes européennes «Les droits de l'Homme sont aussi les droits de la femme» est encore d'actualité au tournant du siècle et du millénaire.

L'histoire suisse est un témoin de choix pour la mise en évidence du décalage entre démocratie et droits de la femme. Alors qu'au XIXème siècle la Suisse était l'une des démocratie les plus avancées, elle a été, au XXème, l'un des derniers pays à introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes. En Suisse, la démocratie a été très généralement réservée aux hommes. Les instruments démocratiques ont été organisés de manière qu'ils n'ont engendré qu'une prise de conscience limitée: tant et si bien que les efforts visant à associer les femmes à la vie politique sont demeurés relativement modestes.

La Suisse s'est toutefois prononcée pour une égalité des hommes et des femmes; cette égalité est inscrite dans la constitution et bénéficie d'une loi. Afin que ces mots et ces intentions deviennent réalité, l'Etat doit engager sa responsabilité et promouvoir une égalité globale.

Au niveau politique, les quotas sont un moyen important pour associer les minorités aux processus de décision. Ils sont, depuis des décennies, un élément-clé de la formule magique dans la démocratie suisse. Mais pour l'instant, les femmes ne peuvent profiter de ce dispositif. Or, tant que les quotas de femmes ne seront pas mis en oeuvre, l'Etat fédéral restera un monde peuplé en grande majorité d'hommes.

A l'échelle mondiale, la répartition équitable du pouvoir, du temps et de l'argent entre les hommes et les femmes n'est toujours pas réalisée. La constatation qui figure dans le rapport de l'ONU sur le développement (1995) est toujours de mise: «Aucun gouvernement ne traite les femmes aussi bien que les hommes. Les femmes ne bénéficient, dans aucune société, d'autant de possibilités que les hommes». L'égalité durable et globale entre les hommes et les femmes ne fait toujours pas l'objet d'un consensus politique général.

Notre politique a pour objectif de combattre ces inégalités et leurs conséquences. La mise en application de l'égalité des chances exige une politique féministe active. Cette politique doit viser la réciprocité et envisager la situation des femmes et des hommes: si les femmes veulent se défaire d'une part de leurs charges, il faut que des hommes les assument. Si davantage de femmes doivent avoir davantage de pouvoir, les hommes doivent accepter de répartir ce pouvoir, les responsabilités et les privilèges qui lui sont associés. A elles seules, les femmes ont beaucoup contribué aux changements des moeurs et des comportements; des contributions des hommes sont aussi attendues.

Les Verts, mouvement écologique et social, ont attiré des politiciennes actives et des électrices; en tant que parti engagé dans la cause du féminisme, les Verts jouent un rôle



moteur. Les membres des Verts sont composés de femmes et d'hommes en proportions égales. Dans les parlements cantonaux, les femmes représentent près de 50% des éluEs vertEs. Dans les parlements communaux la répartition est similaire: 48,4% des Verts sont des femmes. Enfin, dans les exécutifs, 36,6% des Verts sont des femmes.

Des améliorations législatives mais pas de réelle égalité

En 1981, la disposition relative à l'égalité des hommes et des femmes était introduite dans la constitution. En 1996, la loi sur l'égalité voyait le jour. L'égalité juridique des droits des femmes a été introduite tardivement en Suisse.

L'article constitutionnel sur l'égalité prévoit que la loi doit veiller à l'égalité des femmes et des hommes. Les lois ne suffisent pas. L'égalité dans les faits implique une modification en profondeur du rapport entre les femmes et les hommes. Tant que l'idée d'égalité n'aura pas fait germer une nouvelle conception du rapport entre les femmes et les hommes, l'égalité ne sera pas une réalité sociale.

Les exemples chiffrés qui suivent montrent que les femmes, malgré des améliorations légales et de nombreux progrès, sont loin d'une véritable égalité.

Politique: plus le poste est élevé, moins il y a de femmes

Plus on gravit les marches des institutions politiques, plus la représentation politique des femmes devient faible. Les chances des femmes d'être élues sont environ 1.6 fois moins élevées que celles des hommes.

Qui travaille et qui reçoit un salaire?

Des différences notables entre les conditions de vie des femmes et des hommes se ressentent encore aujourd'hui dans le travail.

- Les femmes qui vivent en ménage avec des enfants en bas âge assument deux fois plus de travail ménager et familial. Les femmes travaillent en moyenne 136 heures par mois dans leur propre ménage, les hommes moins de la moitié (45%).
- Mis à part le travail ménager, beaucoup de travail non rémunéré est accompli au sein d'associations, d'organisations, de partis politiques (travail institutionnel), de même qu'auprès de la famille, de connaissances et de voisins (travail non institutionnel). Là aussi, les femmes s'engagent plus que les hommes.
- Les femmes accomplissent 160 heures par mois de plus que les hommes de travail rémunéré et non rémunéré.
- Les femmes représentent 42% des salariéEs, accomplissent 35% des heures rémunérées et touchent 27% des salaires.
- Les femmes sont toujours aussi peu représentées dans les positions cadres et surreprésentées dans les emplois précaires.
- Les femmes touchent des salaires nettement inférieurs à ceux des hommes. La différence de salaire varie en fonction de la formation. Les enseignantes gagnent



15% de moins que les enseignants et les femmes porteuses d'une maturité uniquement gagnent 24% de moins que les hommes porteurs d'une maturité seulement. Dans les cadres inférieurs, les femmes gagnent 13% de moins que les hommes et dans les cadres supérieurs 24% de moins.

La maternité est une raison souvent évoquée pour justifier cette distribution inégale des revenus et des postes. La majorité des mères en Suisse (67%) exerce une activité lucrative.

Alors que le salaire masculin en Suisse était sensé couvrir les besoins d'une famille entière, le salaire des femmes suffit rarement à couvrir leurs besoins vitaux. Les syndicats exigent aujourd'hui encore un salaire couvrant les besoins de la famille pour les hommes malgré les conséquences discriminatoires envers les femmes de cette politique salariale.

Le nombre de familles pouvant vivre d'un seul salaire diminue et que le pourcentage des femmes exerçant une activité lucrative augmente. La proportion des femmes mariées exerçant une activité lucrative a particulièrement augmenté. Cela signifie que les familles peuvent de moins en moins vivre avec un seul revenu.

L'augmentation de la proportion de femmes exerçant une activité rémunérée résulte non seulement du désir d'émancipation des femmes mais également d'une nécessité économique. En Suisse, on observe que le mariage traditionnel comme modèle familial n'est plus en vogue économiquement non plus. Les salaires assurant le minimum vital pour les femmes sont donc d'autant plus importants.

Les hommes travaillent en moyenne 25 heures par mois de moins que les femmes, mais ils touchent deux fois plus de salaire. Cela montre clairement la nécessité de modifier la répartition du travail entre les deux sexes.

Les femmes souffrent davantage du chômage

Les femmes sont plus fortement touchées que les hommes par le chômage, en particulier pour le chômage de longue durée. De plus, plus de la moitié des femmes sans emplois n'obtiennent pas de soutien, que ce soit par ce qu'elles n'en demandent pas ou parce qu'elles n'y ont pas droit.

Les familles deviennent plus petites et se raréfient

Toujours plus de femmes n'ont pas d'enfants (une femme sur trois nées entre 1960 et 1964 n'a pas d'enfant, parmi les femmes de la même classe d'âge avec une formation supérieure une femme sur deux n'a pas d'enfant). En Suisse les familles se raréfient. La phase familiale représente, en raison de la diminution du nombre d'enfants, une part toujours plus petite de la vie. Toujours plus de femmes ne veulent plus ou ne peuvent plus se consacrer à un engagement familial exclusif.

Même si un nombre croissant de mères s'engagent à l'extérieur du foyer, l'engagement des pères au sein du foyer ne s'est pas nettement accru.

60% des femmes et des hommes en Suisse vivent en ménage avec des enfants.



Le noyau familial n'est plus une forme de vie stable lorsque 40% des couples divorcent. Les femmes au foyer sont les femmes qui connaissent les plus gros problèmes d'existence après un divorce, les femmes exerçant une activité lucrative le vivent mieux. Le rôle de femme au foyer est un concept de vie à risques pour les femmes.

En Suisse, les familles sont menacées de pauvreté, en particulier les familles où la mère élève seule ses enfants ou les familles nombreuses.

Les femmes vivent plus lontemps mais elles se sentent moins bien

La publicité autour de la santé et la recherche médicale sont axées sur les hommes. Les femmes semblent être en meilleure santé, plus sensibles aux questions relatives à la santé mais souffrent plus que les hommes de douleurs dorsales. Un manque d'énergie ou la faiblesse, des maux de tête et des troubles du sommeil traduisent souvent des charges psychiques et sociales. Les femmes sont souvent plus exposées à ces pressions.

Contrairement au cliché actuel, moitié moins de femmes (16.9%) souffrent d'excédent de poids que les hommes (33.1%).

Les hommes mettent davantage leur santé en danger que les femmes. Les hommes prennent nettement plus de risques que les femmes et paient plus souvent de leur vie dans des accidents de la circulation. Ils mettent également davantage la vie d'autrui en danger. Les hommes fument plus que les femmes: 38.4% des hommes contre 27.4% des femmes fument.

L'alcool est consommé nettement plus souvent par des hommes que par des femmes. 24.7% des hommes boivent au moins une fois par jour contre 10.6% des femmes.

Les femmes prennent nettement plus de médicaments.

Deux fois plus de femmes que d'hommes prennent quotidiennement un somnifère ou un calmant. Le tendance à l'intériorisation de situations problématiques par les femmes peut être à l'origine de ces abus de médicaments. De même, la position effective de faiblesse par manque d'influence sociale et les possibilités limitées de s'épanouir sur le lieu de travail, en raison d'abus sexuels subis ou de craintes de violences physiques, sont aussi considérés comme étant à l'origine de ces abus.

La violence

Les femmes sont nettement moins violentes que les hommes. La violence physique est ainsi avant tout un problème d'hommes. Le problème de la violence des hommes est dissimulé alors que l'on parle ouvertement de la violence des jeunes. Pourtant, la tendance à la violence des jeunes hommes représente un potentiel de problèmes sociaux.

La violence est souvent considérée comme une extériorisation de la virilité. Un exemple typique est la violence sexuelle qui concerne quasiment exclusivement les femmes et les enfants.

La tendance à la violence influence la qualité de vie, le bien être et la sécurité des femmes en Suisse aussi.



La puissance économique est presque exclusivement entre les mains des hommes

A l'heure de la globalisation, l'économie a pris massivement du pouvoir. D'importantes décisions sociales sont prises dans les sphères supérieures des grandes entreprises. Avec la vague de fusions réalisées au nom de la globalisation, les femmes cadres perdent aussi leur égalité. On trouve très peu de femmes à la pointe des nouvelles entreprises fusionnées.

Les femmes sont également très mal représentées au sein des syndicats.

Les femmes ont un lobby politico-économique très faible.

L'économie est l'enfant pauvre de la mise en application de l'égalité des droits de la femme.

Formation des femmes et des hommes

La différence de formation entre les femmes et les hommes a diminué. En 2000, 86% des jeunes femmes et 91% des jeunes hommes ont débuté une formation après l'école obligatoire. Les femmes possèdent cependant un spectre de formation beaucoup plus étroit. 50% des femmes choisissent quatre métiers (employée de commerce, vendeuses, coiffeuse, infirmière), 50% des hommes en choisissent 12.

Dans les hautes écoles les différences de formation se ressentent encore fortement aujourd'hui. Environ deux fois plus d'hommes que de femmes décident d'achever une haute école ou une formation supérieure. Les métiers techniques en particulier demeurent un domaine masculin.

Ce déséquilibre perdure dans la formation continue. Alors que les hommes continuent leur formation en premier lieu techniquement ou théoriquement, les femmes suivent des cours dans le cadre de la formation continue avec comme objectif central la formation de la personnalité. Les types différents de formation entre les femmes et les hommes mènent à des mondes professionnels nettement séparés.

Pourquoi la politique d'égalité ne remporte pas le succès escompté

La politique d'égalité n'est pas assez vaste si les femmes prennent en charge des tâches effectuées jusqu'ici par des hommes sans qu'elles puissent partager leur propres tâches. Jusqu'à maintenant, au nom de l'égalité des droits, les quelques tâches jusqu'ici exclusivement masculines ont été élargies aux femmes (par exemple service du feu ou taxe remplaçant le service du feu) ou allégées (par exemple droit du divorce). De l'autre côté, des dispositions avantageuses pour les femmes ont été supprimées (par exemple âge de la retraite, travail de nuit, rente de veuve). Paradoxalement, la politique d'égalité a été menée en partie aux frais des femmes.

A l'opposé, les hommes sont épargnés par les tâches jusqu'ici réservées aux femmes, même si celles-ci accomplissent des tâches s'ajoutant à leur charge de travail existante. Depuis longtemps les améliorations nécessaires aux femmes sont controversées ou ne sont réalisées que de façon grossière (par exemple l'assurance maternité).



La conséquence de la sous représentation des femmes en politique conduit aussi à ce que le contexte de la vie des femmes ne soit pas suffisamment pris en considération politiquement. La politique d'égalité ne peut être un succès que si les hommes accomplissent des tâches effectuées jusqu'ici par les femmes. Dans le cas contraire, le rapport entre les femmes et les hommes ne changera pas.

La sécurité sociale des hommes est meilleure

La sécurité sociale des femmes est nettement plus mauvaise que celle des hommes. Cela vient essentiellement du fait que les cotisations aux assurances sociales sont en grande partie liées au travail. Ainsi, la différence entre les femmes et les hommes qui existe dans le monde du travail est répercutée plus loin. En règle général, les femmes sans activités rémunérées ou avec un faible revenu ne cotisent pas à un deuxième pilier (déduction de coordination de la LPP).

Les femmes travaillant sur appel se trouvent dans une situation particulièrement mauvaise. Non seulement elles ne bénéficient d'aucun salaire régulier dont le montant est garanti mais, en plus, les assurances sociales et les vacances ne sont pas couvertes.

Les femmes paient aujourd'hui des primes d'assurance maladie plus élevée (assurances complémentaires) et elles attendent toujours la réalisation de l'assurance maternité.

Femmes et hommes à travers le monde

«Aucun gouvernement ne traite les femmes aussi bien que les hommes. Les femmes ne bénéficient, dans aucune société, d'autant de possibilités que les hommes.» Ces déclarations figuraient sans équivoque dans le rapport de l'ONU sur le développement (UNDP) de 1995. La réalisation du programme d'action, qui a été adopté lors des conférences de l'ONU particulièrement importantes pour les femmes («Population et développement» au Caire en 1994, le sommet social à Copenhague en 1995, la conférence des femmes à Beijing en 1995), est chaotique dans le monde entier. La Suisse ne fait pas exception.

Dans le cadre de la coopération au développement, il s'est avéré que les conséquences des mesures d'adaptation structurelle réalisées dans de nombreux pays étaient nettement plus négatives pour les femmes que pour les hommes. Les coupes budgétaires dans les domaines de la formation, de la santé et du social touchent les femmes en particulier. La globalisation de l'économie ne touche pas paritairement les deux sexes. Dans le processus de la restructuration globale de l'économie, les femmes sont davantage perdantes que les hommes. La discrimination spécifiquement liée au sexe n'est plus que jamais la raison principale de la pauvreté des femmes:

- Les femmes touchent un dixième des revenus mondiaux
- Les femmes possèdent moins de un centième des richesses
- Les femmes produisent entre 60% et 80% des denrées alimentaires de base en Afrique, Asie et Amérique latine
- Seuls 5% des crédits nationaux des banques multilatérales parviennent aux femmes



- Deux tiers des 1,3 mia de personnes qui vivent dans la pauvreté sont des femmes
- Deux tiers des analphabètes sont des femmes
- Les femmes souffrent davantage de la faim que les hommes
- Les filles sont moins bien nourries que les garçons et médicalement moins bien soignées
- La majorité des 130 mio d'enfants qui n'ont pas accès à une scolarité de base sont des filles
- Le 80% des réfugiés sont des femmes et des enfants
- La violence envers les femmes dans les couples s'accroît, 1 femme sur 6 est violentée
- Davantage de foetus féminins que masculins sont avortés

Concrétiser l'égalité - nos propositions

Les propositions politiques en faveur de l'égalité doivent toucher tant les femmes que les hommes.

Politique

Les quotas aussi pour les femmes: Les quotas permettraient de réaliser une représentation équitable des deux sexes à tous les échelons de l'administration et de toutes les autorités et commissions. Nous sommes d'avis qu'une meilleure représentation des femmes conduira à une égalité des sexes.

De nouvelles formes de travail aussi pour les autorités politiques: Afin de réduire la charge de travail à un niveau raisonnable, il devrait être possible aux autorités élues par le peuple de partager le travail. Nous nous opposons au cumul de mandats et nous sommes en faveur d'une limitation de la durée des mandats.

Programme d'action pour l'égalité des femmes et des hommes: Afin de créer une culture de l'égalité, nous proposons des projets phares et des programmes d'actions (comme le programme énergie 2000) qui s'adressent aussi à tous, aux hommes y compris. L'objectif est d'inciter à un changement de mentalité. Ce changement doit conduire à une gestion non violente des conflits et doit encourager les compétences sociales des hommes ainsi que les inciter à s'intégrer dans la sphère du travail non rémunéré. Il s'agit donc de bouleverser les croyances actuelles qui supposent que tout va pour le mieux pour les femmes et l'égalité.

La langue écrite et parlée doit être neutre. La langue a un impact important sur la prise de conscience. Le langage juridique joue également un rôle très important dans la reconnaissance de l'égalité.



Travail

Une répartition équitable du travail rémunéré et non rémunéré entre les deux sexes: Tant que les hommes n'ont pas l'intention ou se trouvent dans l'impossibilité d'effectuer leur part de travail non rémunéré, il faut un engagement de l'Etat, des employeurs et des assurances sociale afin que les femmes ne soient pas désavantagées par la répartition du travail en vigueur jusqu'ici.

Reconnaissance du travail non rémunéré: Le travail familial et l'engagement bénévole dans le curriculum doit être reconnu lors de candidature et lors d'évaluation professionnelle de même que dans le système de sécurité sociale.

Un revenu permettant aux femmes de vivre décemment: Les Verts s'engagent en faveur d'un revenu permettant aux femmes de vivre décemment. Pour que le travail familial soit réparti de manière équitable, les discriminations salariales doivent être combattues. Les bases légales, la jurisprudence et les assurances sociales doivent être adaptées en conséquence. Avec la mise en place d'un revenu minimal d'existence pour les enfants (voir ci-dessous) il n'est plus nécessaire de payer davantage les hommes «nourriciers». Il n'y pas de raison que les hommes reçoivent des salaires plus élevés, qu'ils subviennent aux besoins d'une famille ou non.

La flexibilisation des conditions de travail: La flexibilisation des conditions de travail ne doit pas seulement être introduite au bénéfice des entreprises mais aussi au bénéfice des employés qui exercent d'autres tâches en dehors de leur activité rémunérée.

Contrat de travail sur appel que sous des conditions cadre très strictes: Le travail sur appel exige des garanties de salaire et sécurité sociale.

Diminution du temps de travail hebdomadaire: Pour redistribuer le travail entre les femmes et les hommes la diminution du temps de travail hebdomadaire est nécessaire.

Programme de motivation pour les hommes et possibilité de temps partiel: Le travail à temps partiel est plus que jamais féminin et, tant qu'il perdure dans cette voie, les discriminations demeureront.

Assurance maternité et congé parental: Lorsque l'assurance maternité sera réalisée il faudra également assurer un congé parental dans la loi.

Déductions fiscales des coûts de formation continue pour un retour dans la vie professionnelle: Dans l'idée d'une équivalence entre le travail rémunéré et le travail familial, les coûts de formations continues, qui permettent de retourner dans la vie professionnelle, devraient pouvoir être fiscalement déduits.

Famille

Soutien des nurseries, garderies, unités d'accueil pour écoliers: La compatibilité du travail rémunéré et non rémunéré doit être facilitée.

Revenu minimal d'existence garanti pour les enfants: Le soutien des familles par l'état doit être construit sur de nouvelles bases. Les allocations pour enfants et les déductions fiscales doivent garantir un revenu minimal d'existence.



Taxation individuelle conséquente: Le droit fiscal considère les femmes mariées comme salariées accessoires. Les femmes mariées exerçant une activité lucrative sont fiscalement désavantagées. Une réforme allant dans le sens d'une taxation individuelle conséquente conduirait à un traitement égal.

Finances publiques

Mise en évidence des conséquences des décisions budgétaires et d'économie sur la vie et la situation professionnelle des femmes et des hommes: La politique d'égalité n'est pas seulement l'affaire des délégués spéciaux à cette question, mais également une tâche universelle des pouvoirs publics au niveau communal, cantonal et fédéral. Les décisions concernant l'utilisation des deniers publics ont une portée importante. Les Verts demandent une attention particulière sur la question d'égalité et la mise en évidence des conséquences des décisions budgétaires et d'économie sur la vie et la situation professionnelle des femmes et des hommes.

Femmes étrangères

Suppression du statut de saisonnier: Les autorisations saisonnières (permis de séjour A) ne permettent aucun regroupement familial. C'est pourquoi, bien souvent, les femmes et les enfants des saisonniers voyagent en Suisse illégalement, où ils vivent dans la crainte et souvent sans aucune couverture d'assurance. La catégorie de séjour A (permis de saisonniers) doit être supprimée de toute urgence.

Le permis de séjour des étrangères doit être indépendant de l'état civil: Le permis de séjour dépend parfois de l'état civil. Cela crée des problèmes particuliers aux femmes. Par peur de perdre leur permis de séjour en Suisse, en raison d'une séparation ou d'un divorce, beaucoup de femmes restent en ménage, même si cette vie leur porte préjudice et qu'elle est souvent empreinte de violence. Les femmes particulièrement menacées sont celles venant du tiers-monde qui sont venues grâce à un mariage avec un Suisse, ou celles qui ont été amenées en Suisse et mariées pour la prostitution. C'est pourquoi, en Suisse, le permis de séjour des femmes étrangères doit être indépendant de l'état civil.

Prise en considération des raisons de fuite spécifiquement féminines lors des demandes d'asile: Pour les demandes d'asile, les raisons de fuite spécifiquement féminines doivent être acceptées. Il peut s'agir de violences sexuelles résultant d'abus des pouvoirs politiques ou de manque de moyens économiques de base dû à l'emprisonnement, la fuite voire le décès du conjoint.

Extension des possibilités d'exercer une activité lucrative pour les danseuses: L'existence de permis de séjour spéciaux pour les danseuses qui ne permettent pas aux femmes d'exercer une activité lucrative autre que la prostitution, encourage le commerce de femmes et poussent beaucoup de femmes à la prostitution. Les femmes au bénéfice d'un permis de séjour de danseuse doivent avoir la possibilité d'exercer une activité lucrative hors du milieu de la prostitution afin qu'elles puissent assurer leur minimum vital.

Vie commune

Egalité pour tous les couples: Les couples mariés sont privilégiés par rapport aux couples non mariés. Les couples homosexuels, les concubins (hétérosexuels) et les couples



mariés doivent être sur pied d'égalité face au permis d'établissement et aux lois sur l'héritage. Les couples homosexuels devraient également pouvoir adopter des enfants.

Possibilité de mariage pour les couples homosexuels: Le mariage doit être aussi une forme de vie légale pour les homosexuels.

Violence

Condamnation lors de possession et de commerce de pornographie enfantine: La violence sexuelle doit être combattue plus vigoureusement. La possession et le commerce de pornographie enfantine doivent être punis beaucoup plus sévèrement.

Interventions accrues des autorités contre la violence familiale: La violence entre les sexes existe souvent dans le milieu familial. C'est pourquoi des actions mieux coordonnées par les autorités locales, assurant une intervention effective, sont nécessaires. Ces actions doivent aussi comprendre des mesures préventives efficaces.

Mise à l'écart des auteurs d'actes de violence incurables: Les auteurs d'actes de violence incurables doivent pouvoir être mis à l'écart. La ressocialisation n'est pas toujours possible.

L'autodéfense des enfants doit devenir une matière obligatoire: L'autodéfense verbale et physique des enfants, en particulier des filles, doit faire partie de l'enseignement de l'école publique.

Le viol conjugal est un délit officiel: Le viol dans le couple doit être puni dans tous les cas.

Médecine reproductive et interruption de grossesse

La santé des femmes doit devenir un sujet à part entière dans le domaine de la recherche, des projets de prévention et des programmes de santé.

Interruption de grossesse sans raison médicale ou sociale: Toute femme doit décider de son plein gré si elle souhaite avoir un enfant. Jusqu'à 16 semaines une interruption de grossesse sans raison médicale ou sociale et sans consultation doit être non punissable. La possibilité de libre consultation doit être maintenue et élargie.

Pas de multiplication des diagnostics prénataux et pas d'obligation de s'y soumettre: La décision de mener une grossesse à terme revient à la femme.

Sécurité sociale

Revenu minimal d'existence: Les femmes sont bien plus concernées que les hommes par la pauvreté. Le revenu minimal d'existence est une garantie de protection de l'état.

Diminution de la déduction de coordination de la LPP: Pour que les personnes puissent aussi cotiser pour un deuxième pilier, même si elles n'ont qu'un bas revenu.

Uniformisation des primes d'assurance maladie pour les prestations complémentaires: Le principe d'assurance maladie est basée sur la solidarité, cela doit aussi être valable pour les femmes.



Retraite à la carte dès 62 ans pour les femmes et les hommes: Comme les personnes sont très différentes les unes des autres, il n'y a pas de raison que les hommes doivent travailler plus longtemps que les femmes. La retraite à la carte doit être introduite.

Le rapport Gender and Development (GAD) doit servir de base à la coopération au développement: Le renforcement de la condition des femmes doit être une priorité. Les organisations féminines doivent être associées à la coopération au développement, notamment dans le domaine de la santé.

Le programme d'action de la coopération au développement de l'ONU de la conférence du Caire et de Beijing doivent être réalisés: En tant que pays riche, la Suisse a une reponsabilité particulère.

La Suisse doit se prononcer dans le cadre des Bretton Woods Organisations IWF et de la banque mondiale en faveur d'une réalisation «féministe» des projets et des financements: Le droit des femmes doit être un principe de base de la coopération au développement.

L'aide publique au développement de la Suisse doit se monter au niveau de l'ONU, à savoir 0,7% du PIB: Les modestes moyens que la Suisse réservent à la coopération au développement sont honteux.

Adopté par l'assemblée des déléguéEs le 20 mars 1999. Actualisé par Heidi Rebsamen en avril 2002.

